

Maison de la Justice et du Droit de MONTPELLIER

Permanences juridiques gratuites d'avocats sur rendez-vous :

- Lundi de 14h00 à 17h00
- Vendredi de 9h00 à 12h00

Permanences juridiques gratuites de Notaires sur rendez-vous :

- 3^{ème} Mardi du mois de 14h00 à 17h00

Permanences juridiques gratuites d' Huissiers sur rendez-vous:

- 4^{ème} Lundi du mois de 14h00 à 17h00

Permanences juridiques gratuites de juriste de l'ADIL sur rendez-vous:

- 1^{er} et 3^{ème} jeudi 14h00-17h00

Permanences juridiques gratuites de juriste du CIDFF sur rendez-vous:

- 2^{ème} et 4^{ème} et 5^{ème} jeudi 14h00h-17h00

Permanences de la Médiatrice familiale du CIDFF (information à la médiation familiale) sur rendez-vous :

- 1^{er} Mardi 14h00-17h00
- 3^{ème} Mercredi 14h00-17h00

Permanences du SPIP sur convocation :

- Mardi 9h00-12h00, Mercredi 9h00-12h00, Jeudi 9h00-12h00

Permanences du Conciliateur sur rendez-vous :

- 1^{er} et 3^{ème} Jeudi 14h00-17h00

Permanences du Délégué du Défenseur des Droits sur rendez-vous :

- 1^{er} Mardi du mois
- Jeudi 9h00-12h00

Permanences de la Protection Judiciaire de la Jeunesse sur convocation :

- Lundi 14h00-17h00
- Mercredi 14h00-17h00

Adresse:

546 rue de André LE NOTRE ,
Quartier Celleneuve
Tram Ligne 3 arrêt Celleneuve
34080 Montpellier

Téléphone: 04.67.72.76.80

Horaires d'ouverture

Accueil et Orientation:

*Du lundi au jeudi
8h30 à 12h00 -13h30 à 17h00
*Vendredi de 8h30 à12h00 et
13h30 à 16h00